



INÉDIT : DES CLASSES BLEUES POUR LES MOINS DE 6 ANS ET UNE FORMATION DE MAÎTRES-NAGEURS POUR PLUS DE SÉCURITÉ DANS L'EAU !

Mis en ligne le 28 juin 2021

Prévenir les noyades et développer l'aisance aquatique est l'une des actions prioritaires de la Ministre des sports. Pour y parvenir, un plan interministériel ambitieux, élaboré avec les ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, de l'Intérieur et de la Santé et en partenariat avec l'Agence Nationale du Sport, entend mettre en oeuvre des mesures concrètes, parmi lesquelles une rénovation des enseignements de la natation à destination des plus jeunes enfants, et la mise en place des classes bleues.

La communauté de communes Erdre & Gesvres (CCEG) a souhaité prendre toute sa part dans la lutte contre les risques de noyades et a sollicité le groupe RÉCRÉA, gestionnaire délégataire de ses deux centres aquatiques et inscrit lui aussi dans cette démarche d'apprentissage de l'aisance aquatique afin qu'il propose un programme spécifique pour les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Dans ce programme, 25 maîtres-nageurs salariés évoluant chez RÉCRÉA, mais aussi le président du club de natation EGN et les enseignants participants, seront formés aux Bassins d'Ardea par l'organisme agréé ICAR.

Quant à l'apprentissage des plus petits, 100 enfants du territoire (4 classes de moyennes et grandes sections de Nort sur Erdre), participeront au dispositif Classes Bleues.

À raison de 2 séances quotidiennes pendant 4 jours sur une semaine, du lundi 28 Juin au vendredi 2 juillet, ces très jeunes nageurs bénéficieront en tout de 6 heures d'apprentissage, d'exercices et conseils pour mieux appréhender l'eau et apprendre à nager, s'amuser en toute sécurité !

Ce programme, mis en place par la CCEG et RÉCRÉA, est la plus grande formation planifiée à ce jour au niveau national ! Mieux familiarisés à l'eau, plus rassurés, ces jeunes enfants pourront dès cet été profiter des joies de la baignade.

Pour les parents, les classes bleues leur permettront de passer l'été plus sereinement et de voir évoluer leurs enfants à la piscine ou à la mer, comme des poissons dans l'eau !

Mais bien évidemment, à cet âge, rien ne vaut le regard vigilant des parents !





Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00